FICHE DE POSTE

Conseiller.e Technique Inclusion Sociale et Scolaire
Projet « Ankizy 3»

I. Présentation d'Asmae :

Asmae est une ONG de solidarité internationale française spécialisée dans le développement de l'enfant. Indépendante, laïque et apolitique, elle est ouverte à tous. L'action d'Asmae vise à soutenir les enfants & jeunes vulnérables ainsi que leurs familles via l'accompagnement sur mesure et dans la durée des acteurs locaux qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la protection de l'enfance et de l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

L'équipe d'Asmae à Madagascar est composée d'une vingtaine de collaborateurs que l'on peut regrouper dans quatre services : logistique, administration et finance, projet partenariat et qualité.
L'équipe est répartie sur deux bureaux ; celui d'Antananarivo et celui d'Antsirabe. Asmae met en œuvre actuellement plusieurs projets. Il s'agit notamment à Antananarivo du projet Ankizy visant la promotion de l'insertion sociale et scolaire des enfants vulnérables.

II. Mission :

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la phase 3 du projet Ankizy. Le projet prévoit de renforcer durablement l'inclusion des filles et des garçons de 3 à 12 ans en situation de vulnérabilité à Antananarivo. Pour cela, il favorise leur accès à des pratiques et outils pédagogiques adaptés et innovants élaborés lors des phases précédentes, à la fois dans les centres partenaires qui accueillent des enfants mais également par le biais d'une diffusion à large échelle. Le projet est mené en collaboration avec 4 partenaires : le centre social Betania ; l'Association Internationale des Charités (AIC) Anosizato ; Hardi et Manda. Il est cofinancé par l'AFD et Idea Topaze.

La troisième phase étant la dernière phase du projet, l'objectif principal est de se concentrer sur **la consolidation et le renforcement des acquis des partenaires**. La mission s'inscrit donc dans la continuité des phases précédentes concernant la mise en œuvre pratique des activités en faveur de l'inclusion sociale et scolaire des enfants. Entres autres, la formation et l'accompagnement des professionnel.les de l'éducation et aux intervenants sociaux sur ces thématiques, la reproduction, mise à jour et conception d'outils pédagogiques pour le préscolaire et l'alphabétisation, les MER permettant le partage d'expérience et de bonne pratique ainsi que leur diffusion, renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC) sur la thématique de la prévention de la déscolarisation…
Afin d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie, la mission se concentre sur 3 axes essentiels :

- Poursuite et le maintien des activités en faveur de l'inclusion sociale et scolaire des enfants à travers le renforcement de capacités des partenaires ;
- Capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques liées à l'inclusion sociale et scolaire ;
- Référent.e en protection de l'enfance.

III. Responsabilités

1. Analyse des besoins et mise en œuvre du plan de renforcement de capacité

- Identifier les besoins en renforcement de capacités au sein des partenaires concernant la mise en œuvre des activités ;
- Collaborer avec les partenaires pour établir le plan de renforcement de capacité tout en intégrant une approche genre et protection de l'enfance.

2. Formation et accompagnement

- Accompagner et outiller les partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des activités favorisant l'inclusion sociale et scolaire en favorisant l'intégration du genre et de la protection de l'enfance
- Dispenser des formations aux partenaires en intégrant des approches pédagogiques variées et adaptées pour répondre aux besoins d'apprentissage
- Evaluer la progression des pratiques à travers l'outil de « fiches de suivi » développé par Asmae
- Réajuster le plan de renforcement de capacité selon les besoins identifiés

3. Capitalisation et diffusion

- Identifier les initiatives et activités réussies en matière de bonnes pratiques d'inclusion sociale et scolaire
- Organiser des sessions de capitalisation et de partage d'expérience avec les partenaires et acteurs du domaine
- Assurer la diffusion des bonnes pratiques capitalisées auprès des partenaires institutionnels, opérationnels et associatifs

4. Référent en protection de l'enfance

- Participer aux formations et activités d'un.e prestataire protection de l'enfance ;
- Suivre et évaluer les situations de protection de l'enfance en collaboration avec les partenaires à travers des visites terrain régulière ;
- Suivi de la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance chez les partenaires ;
- Appuyer les partenaires à mettre en place des actions de sensibilisation ou d'information aux enfants pour leur auto-protection ;
- Appuyer les partenaires au signalement et à l'orientation des enfants victimes de violence vers des dispositifs de prise en charge adaptés (médical, psychosocial, juridique);
- Suivre les signalements au niveau des IS et éducateurs.trices jusqu'à la clôture des dossiers ;
- Participer à des réunions, groupes de travail avec les partenaires institutionnels en lien avec le domaine d'intervention de la protection de l'enfance.

5. Participation au dispositif de suivi évaluation de l'activité du projet

- Contribuer à la mise en place des mécanismes de suivi régulier pour évaluer la mise en œuvre des activités des partenaires ;
- Avec le Responsable de Suivi Evaluation d'Asmae, participer à la collecte et remontée de données relatives aux indicateurs du projet ;
- Produire des bilans mensuels sur les interventions réalisées

IV. Profil recherché

Formation(s) / Connaissance(s) :

- Niveau licence ou master professionnel dans un domaine pertinent (éducation, travail social, sciences sociales etc…)
- Connaissances dans le domaine de l'éducation, de la protection de l'enfance et/ou de l'approche genre
- Connaissances sur la formation en andragogie (idéalement formation-action)
- Connaissances des approches participatives et des méthodologies de renforcement des capacités
- Connaissances sur l'approche genre
- Capacité de communication orale et rédactionnelle en français et en malgache.
- Connaissance du secteur des ONG, en particulier dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'éducation

Expériences professionnelles :

- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines susmentionnés (idéalement dans la mise en place d'activités d'inclusion sociale et scolaire auprès des enfants)
- Expérience dans la définition et l'opérationnalisation d'un plan de renforcement de capacités
- Expérience avérée dans le renforcement et le transfert de compétences, dans la formation des adultes et la facilitation d'ateliers.

Qualités personnelles :

- Capacité d'adaptation et de coopération
- Sens de l'écoute et bienveillance
- Capacités relationnelles
- Sens de l'observation
- Rigueur

V. Modalités pratiques du poste :

- Lieu de travail : Antananarivo (Madagascar)
- Statut : Contrat à durée déterminée de droit malgache
- Durée : 12 mois (renouvelable)
- Rémunération : à partir de 1 500 000 Ar brut mensuel, selon le profil et l'expérience.

- Date début : Mars 2024
- Responsable hiérarchique : Cheffe de projet Ankizy
- Relation fonctionnelle :
- Madagascar : Responsable projet partenariat
- France (siège) : Référente technique Education et protection de l'enfance, référente technique genre

VI. Comment postuler ?

Pour répondre à l'appel, veuillez envoyer votre dossier de candidature, comprenant un CV et lettre de motivation avec prétention salariale à l'adresse suivante : procurement.mada@asmae.fr, en copie recrutement.madagascar@asmae.fr en mettant sur l'objet du mail « Conseiller Inclusion » au plus tard le 31/01/2024.

Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonction des besoins des partenaires et du projet.